

Betterave

Du 23/07/14 au 30/07/14

LE RESEAU 2014

Etat général

Les observations de cette semaine portent sur un total de 21 parcelles suivies pour les maladies du feuillage ainsi que les teignes.

Merci à l'ensemble des observateurs pour le travail effectué et à venir.

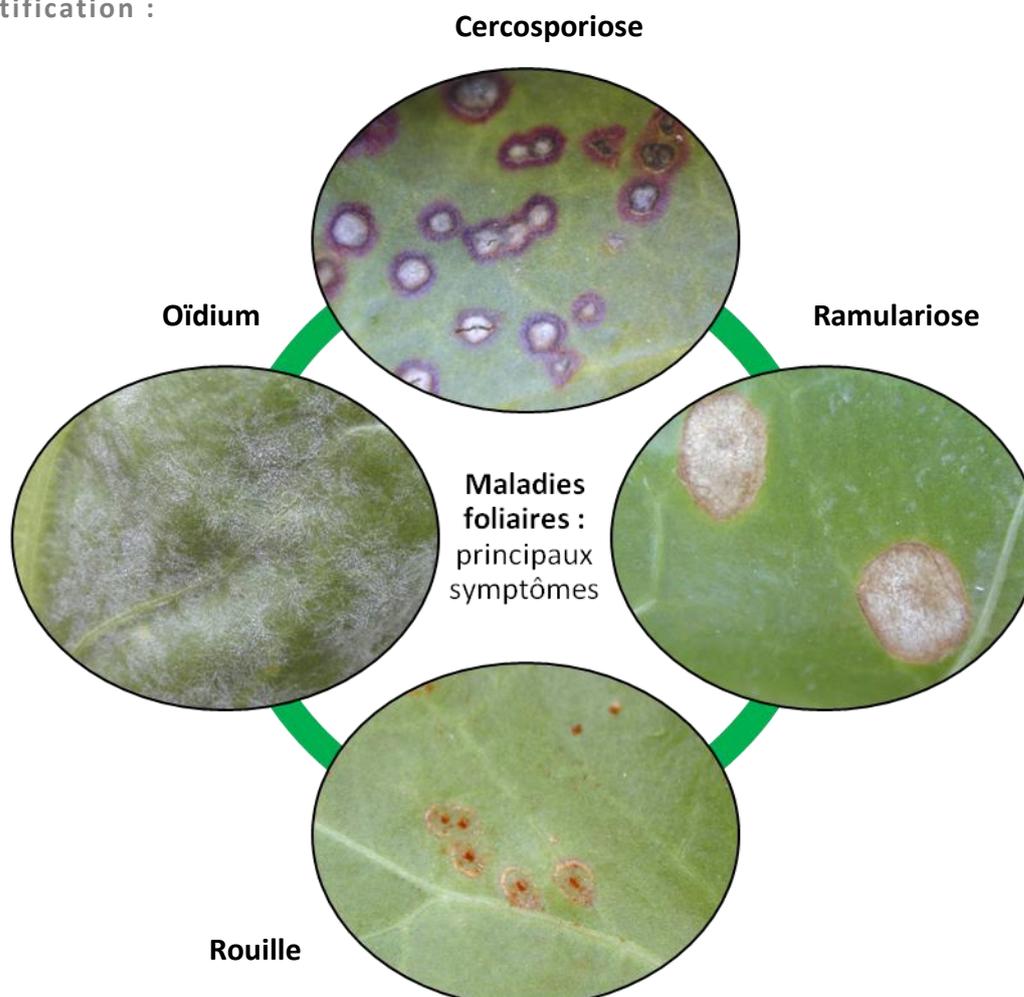
MALADIES DU FEUILLAGE

L'observation des maladies du feuillage repose sur le suivi de 22 parcelles. Elle a débutée le 23 juin pour s'achever au 15 septembre, sur la base d'un prélèvement hebdomadaire et aléatoire de 100 feuilles, issues de la couronne intermédiaire des betteraves.

L'observation est interrompue pendant les deux semaines qui suivent une intervention au seuil de nuisibilité pour la maladie concernée.

Cette semaine, **9 parcelles ne sont pas observées**, la première intervention fongicide datant de moins de 15 jours. Il s'agit de Villermain, Boisseaux, Courtempierre, Roinvilliers, Crottes en pithiverais, Vimory, Ouzouer des champs, Bailleau l'évêque, Fresnay l'évêque.

Identification :



Seuils de nuisibilité :

Ils sont issus de travaux d'expérimentations pluriannuels et correspondent au pourcentage de feuilles présentant un symptôme de maladie clairement identifiable (identification effectuée à l'aide d'une loupe). Chaque feuille comportant au moins un symptôme de maladie est comptabilisée dans la catégorie correspondante pour obtenir une Intensité de Pression par Maladie (IPM, en % des feuilles touchées).

Jusqu'au 15 aout, les seuils de déclenchement sont les suivants :

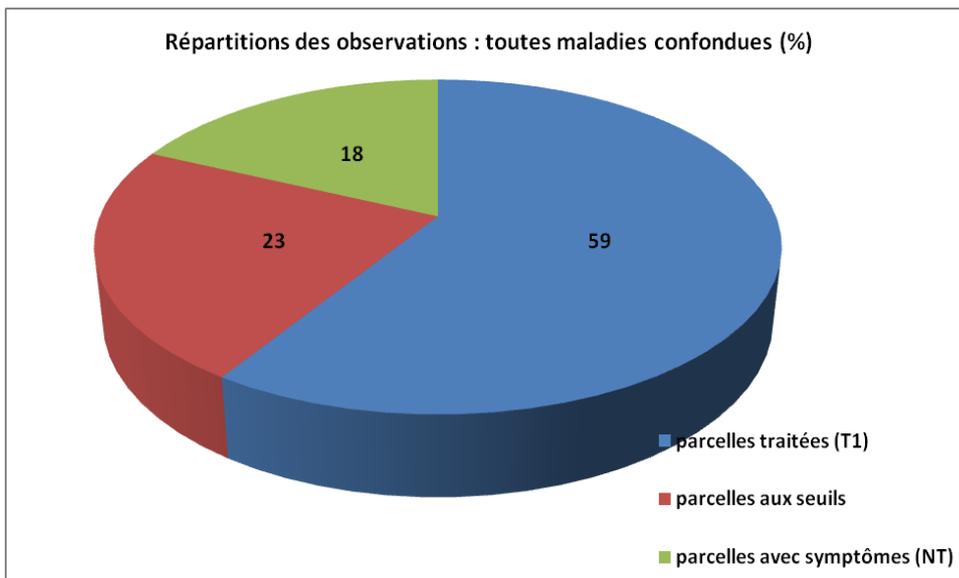
Maladies du feuillage	Avant le 15 aout		
	T 1	T 2	T 3
Cercosporiose	5%	20%	25%
Ramulariose	5%	20%	25%
Oïdium	15%	30%	30%
Rouille	15%	40%	40%

Etat général

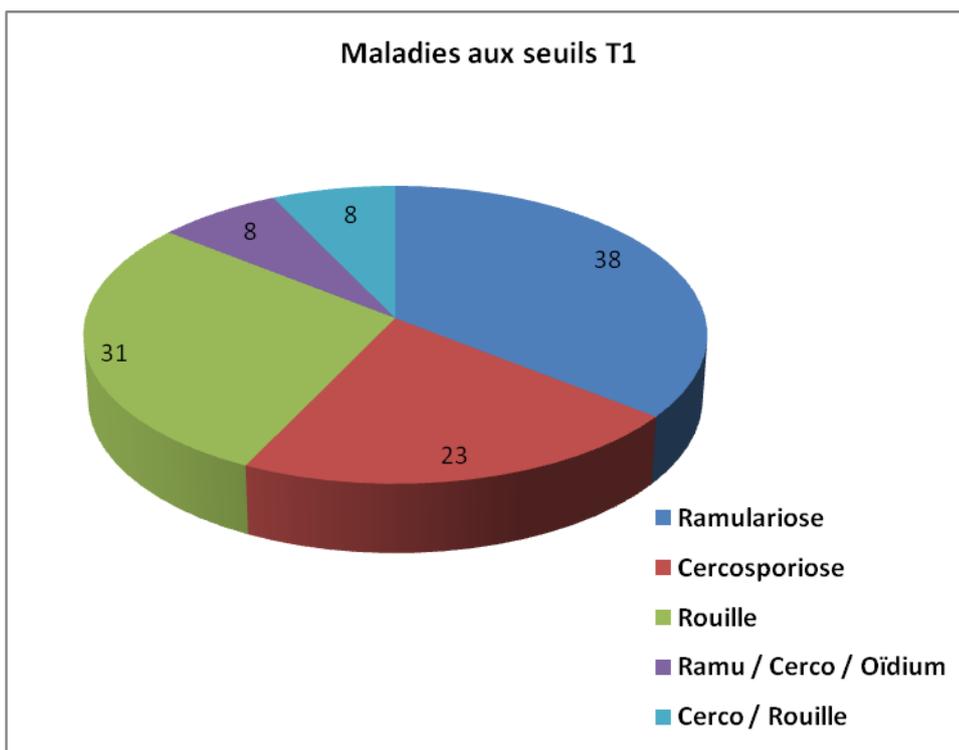
21 parcelles sont renseignées cette semaine, pour une, les données n'ont pas été communiquées (nc).

Tableau des observations

	Lieux	Variétés	Sensibilité aux maladies foliaires											
			Cercosporiose		Oïdium		Rouille		Ramulariose					
				15-juil	22-juil		15-juil	22-juil		15-juil	22-juil		15-juil	22-juil
28	Bailleau l'Evêque	YLVA	Très Sens	5	T1	Sensible	0	T1	Sensible	0	T1	Sensible	0	T1
	ST Luperce	TALENTINA	Sensible	2	3	Tolérante	0	0	Sensible	0	0	Sensible	0	0
	Lumeau	BRITTA	Sensible	T1	0	Sensible	T1	0	Très Sens	T1	3	Sensible	T1	0
	Fresnay-L'Evêque	CIGOGNE	Sensible	0	T1	Sensible	23	T1	Sensible	35	T1	Sensible	7	T1
	Baudreville	BARENTS	Sensible	T1	0	Sensible	T1	0	Très Sens	T1	4	Sensible	T1	6
45	Ouzouer des champs	ICBERG	Sensible	8	T1	Très Sens	0	T1	Sensible	2	T1	Sensible	0	T1
	Vimory	BRITTA	Sensible	2	T1	Sensible	0	T1	Très Sens	19	T1	Sensible	0	T1
	Courtempierre	BRITTA	Sensible	0	T1	Sensible	0	T1	Très Sens	16	T1	Sensible	0	T1
	Sceaux du gâtinais	TALENTINA	Sensible	0	6	Tolérante	0	0	Sensible	14	34	Sensible	0	0
	Yèvre la ville	BRITTA	Sensible	nc	1	Sensible	0	0	Très Sens	nc	50	Sensible	nc	2
	Estouy	SAMUELA	Tolérante	0	0	Tolérante	0	0	Sensible	12	16	Sensible	4	3
	Sougy	ACACIA	Sensible	3	4	Très Sens	2	0	Sensible	0	5	Sensible	3	3
	Sceaux du gâtinais	KOPERNIKUS	Très Sens	1	3	Sensible	0	0	Sensible	5	10	Très Sens	0	0
	Echilleuses	BARENTS	Sensible	1	5	Sensible	0	0	Très Sens	0	10	Sensible	0	0
	Neuville aux bois	SUSETTA	Sensible	0	nc	Tolérante	0	nc	Sensible	nc	nc	Sensible	0	nc
	Boisseaux	OURAGAN	Sensible	0	T1	Sensible	0	T1	Sensible	0	T1	Sensible	4	T1
	Crottes en Pithiverais	SAMUELA	Tolérante	5	T1	Tolérante	0	T1	Sensible	0	T1	Sensible	3	T1
	Bricy	BRITTA	Sensible	T1	2	Sensible	T1	0	Très Sens	T1	4	Sensible	T1	1
Dadonville	BTS 490	Sensible	2	4	Tolérante	0	1	Sensible	22	29	Sensible	0	1	
78	Boinville le gaillard	ICEBERG	Sensible	T1	0	Très Sens	T1	0	Sensible	T1	0	Sensible	T1	3
91	Roinvilliers	BARENTS	Sensible	0	T1	Sensible		T1	Très Sens	40	T1	Sensible	0	T1
41	Villermain	BEETLE	Sensible	T1	T1	Sensible	T1	T1	Sensible	T1	T1	Tolérante	T1	T1

L'évolution des maladies du feuillage est très significative:

Cette semaine, plus aucune n'est indemne de maladie et **59% sont déjà traitées**, **23% arrivent au seuil** et **18 %** présentent des symptômes en dessous du seuil de nuisibilité.

En ce qui concerne les maladies observées au seuil d'intervention :

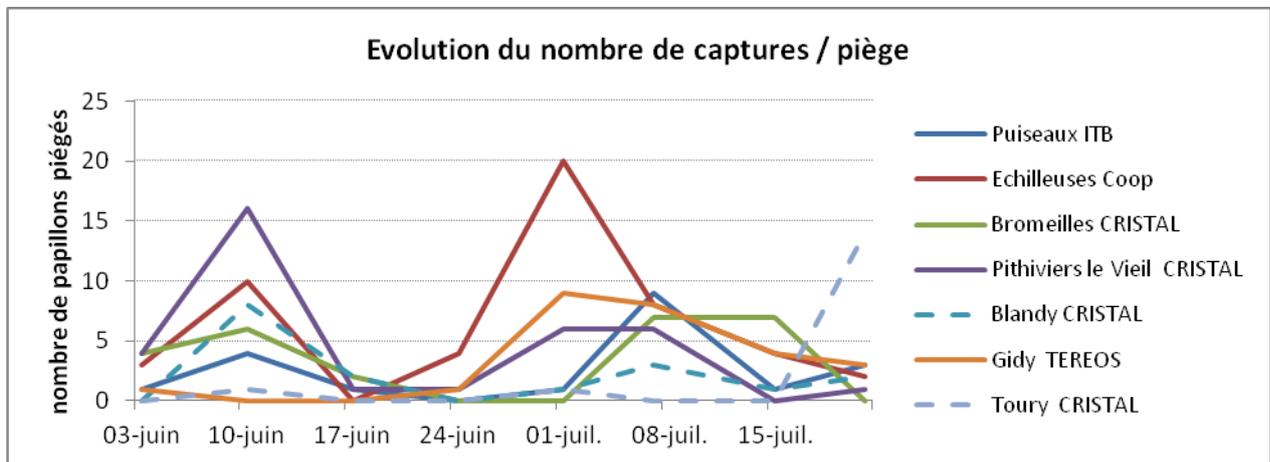
- **La rouille explose** avec 3 nouvelles parcelles au seuil de nuisibilité, **soit 31%** des parcelles au seuil.
- **La Cercosporiose** est observée dans 2 nouvelles parcelles au seuil de nuisibilité, **soit 23%** du total.
- **l'oïdium** est signalé pour la première fois dans 2 parcelles en plus de la ramulariose et Cercosporiose soit **8%** du total.
- Enfin **la ramulariose est l'exception** car en dehors des 5 parcelles traitées il y a maintenant 3 semaines, aucune autre n'en présente, **soit 38 %**.
- **Les 8%** restantes comportent de la cercosporiose et de la rouille.

NUISIBLES ET PARASITES

TEIGNES

Contexte d'observations

Depuis ce printemps, se sont deux pics de vols qui sont recensés. Quelques captures de papillons sont toujours observées cette semaine, mais on constate une **nette régression**. Seule la situation de Toury est surprenante avec 14 papillons piégés mais résulte d'un problème de suivi régulier du piège.



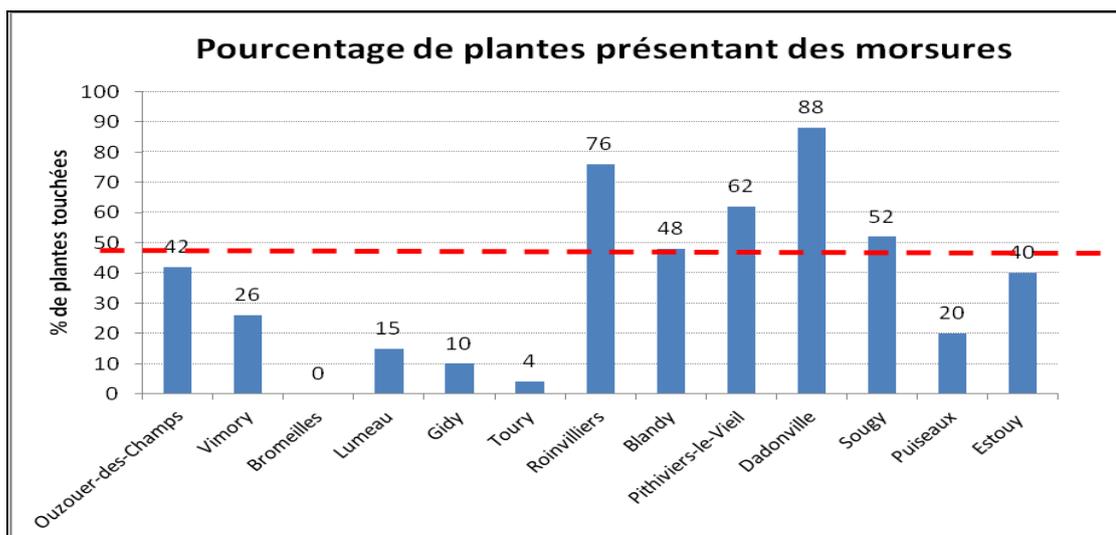
Description

En dehors d'Echilleuses, avec 2% de plantes porteuses de chenilles ainsi que de Gidy avec 1%, aucun dégât n'est à signaler. Le seuil de nuisibilité est actuellement de 10%. Les pluies de ces derniers jours ne sont pas favorables au développement des chenilles malgré les fortes températures.

NOCTUELLES

Etat général

Il convient de rester vigilant sur l'évolution des noctuelles en cas de fortes températures dans les parcelles **non irriguées**. Cette semaine les dégâts sont plus ou moins importants. Sur 13 parcelles qui font état d'une observation, 4 sont au seuil d'intervention (50%), 2 autres avoisinent les 40% de plantes touchées donc proches du seuil.



Contexte d'observations

Des perforations ou des chenilles sont observées dans le bouquet foliaire.

Seuil de nuisibilité

En été le seuil de nuisibilité est atteint si **50 %** des plantes présentent des perforations. En région Centre le recours à **l'irrigation limite fréquemment le développement des chenilles.**

Chenille de grande taille avec perforations :

NEMATODES DE LA BETTERAVE (HETERODERA SCHACHTII)

Contexte d'observation**Attention :**

Des zones moins développées, avec un feuillage réduit **flétrissant rapidement** aux heures chaudes de la journée, carencées **en magnésie**, sont observées dans des parcelles à proximité de zones déjà reconnues comme touchées par le nématode. L'extension du parasite se poursuit et de nouveaux cas sont identifiés chaque semaine. Ces situations ne doivent plus être **confondues** avec des **problèmes de structure**, encore moins un **déficit hydrique**.

Il convient de bien identifier ces **nouveaux foyers** afin d'utiliser des **variétés tolérantes** pour les rotations à venir.

Seuil de nuisibilité

Les femelles de ce ver microscopique se fixent en permanence sur les radicelles de betteraves sous forme de petits kystes blancs qui vont brunir au fur et à mesure de leur maturation. Ils constituent la forme de conservation des larves dans le sol qui pourront infecter de nouvelles plantes au cours des rotations futures.

Stade de sensibilité

Les attaques précoces sont les plus nuisibles

Foyer de nématodes : flétrissements, carences en magnésie apparentes (4 juillet - secteur Pithiviers)

CUSCUTE

Contexte d'observation

Cette plante parasite et invasive peut être observée dans la région. Bien souvent sur les bas-côtés des routes ou dans les chemins agricoles enherbés.

Il est nécessaire de contenir sa progression en procédant à la destruction systématique des plantes hôtes où elle se développe.

Puis d'éliminer les graines produites par brûlages des zones contaminées.

L'objectif est d'éviter par tous les moyens que cette plante invasive ne pénètre dans les parcelles riveraines.

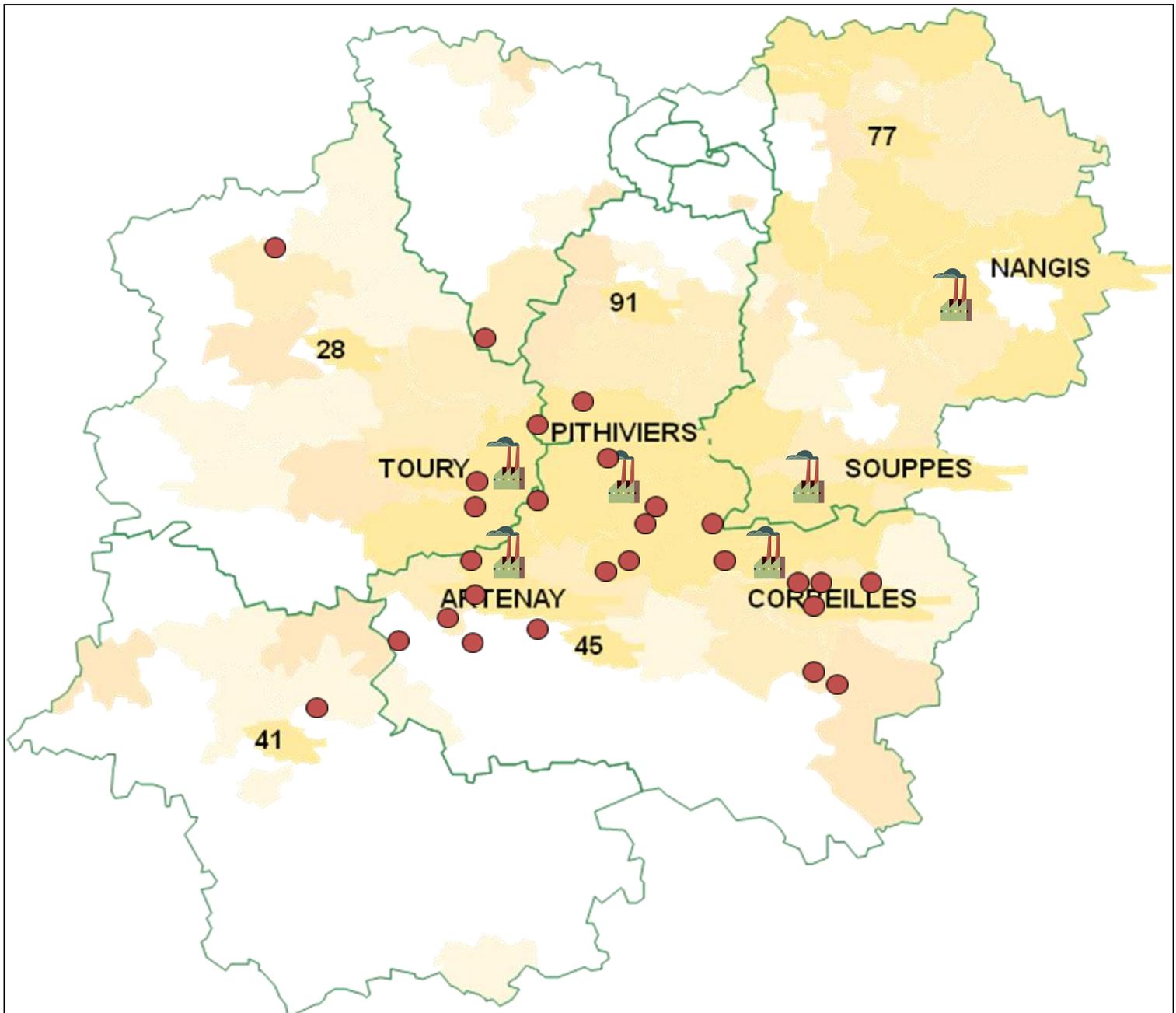
Ce qui condamnerait les cultures de betteraves, Pommes de terre, infestées dans les rotations à venir.

Cuscute : filaments orangés (19 juillet 2014)



Annexes

Sites observés – réseau BSV 2014 (annexe 1)



Abonnez-vous **gratuitement**
aux BSV de la région Centre
<http://bsv.centre.chambagri.fr>



Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS